



Extrait du Blog sauvage du CG59

<http://cnt-cg59.org/Le-syndicat-Sud-censure-sine-die-pour-cause-de-tact.html>

Schlague et baillon électroniques préventifs avant les  
« fêtes » ?

# Le syndicat Sud censuré sine die pour cause de... tact

- La vie du bocal

Date de mise en ligne : jeudi 17 septembre 2015

---

Copyright © Blog sauvage du CG59 - Tous droits réservés

---

**Lorsqu'on transmet un document par courrier, une bonne pratique recommande de le présenter brièvement. À fortiori si ce n'est pas le document lui-même, mais une simple référence qui est transmise, puisque cela empêche d'en prendre rapidement connaissance. Question de bon sens aussi : rien de plus agaçant que ces courriels consistant en un unique lien, sans commentaire. Insignifiants ; car si le rédacteur du message ne s'est pas donné la peine de se fendre ne serait-ce que d'une ligne pour justifier le dérangement, sinon éveiller l'intérêt du correspondant... à quoi bon le lire ? Vous cliquez sur n'importe quoi, vous ?**

Eh bien cette marque élémentaire de tact, au Conseil départemental du Nord, mérite censure radicale. Et sans autre forme de procès, puisque l'autorité administrative s'attribue les fonctions de procureur, de juge et de bourreau. Trop pratique ! Républicain même (avec une majuscule).

C'est en effet la mésaventure que vient de connaître le syndicat Sud, après s'être permis de présenter laconiquement un lien vers sa publication **L'Aiguillon** dans un courrier électronique adressé aux agents du Département.

Pour fruste (et rustre) qu'elle soit, la répression a tout de même mobilisé la direction du service informatique et celle des ressources humaines. L'affaire était trop grave. Service.

Mais foin de circonlocutions, laissons la parole à Sud :

Depuis ce lundi 14 septembre 9h30, le syndicat SUD fait l'objet d'une mesure de rétorsion inédite et abusive par l'exécutif et l'administration du Conseil Départemental du Nord : notre boîte mail est totalement neutralisée.

Nous pouvons encore recevoir vos e-mails mais sommes dans l'incapacité de vous répondre.

En nous privant de ce mode de communication incontournable au sein de notre collectivité (la dématérialisation organisée remplace tout autre mode de communication),

- ▶ l'employeur nous bâillonne au moment où notre syndicat transmet des informations cruciales pour chacun et chacune d'entre nous,
- ▶ l'employeur nous retire ce moyen de répondre aux sollicitations des collègues, souvent en grande détresse et nécessitant réactivité,
- ▶ l'employeur nous isole en ne nous permettant plus d'échanger avec nos différents interlocuteurs de l'administration (DRH, DGSol, etc.)

Cette mesure est totalement discriminatoire, puisqu'elle s'appuie sur un argument qui n'est pas opposé aux autres organisations qui peuvent continuer à communiquer sur le même mode que celui qu'on nous reproche aujourd'hui.

Elle fait suite et est en réaction à la parution de notre dernier numéro de l'Aiguillon.

C'est un acte d'une gravité sans précédent au Département de réduire une organisation syndicale au silence d'une part, et de priver ses représentants du personnel du moyen quasi-exclusif d'interpellation et de communication d'autre part.

Que notre employeur soit chatouillé par le contenu de nos informations ne l'autorise en rien à nier le droit le plus élémentaire à la liberté d'expression pour SUD et à la liberté d'être informé pour les agents.

Nous ne comptons pas en rester là.

Dans l'attente, pour rester en contact, nous invitons l'ensemble du personnel à :

- ▶ prendre l'habitude d'aller quotidiennement prendre connaissance de nos publications sur l'espace SUD (pour l'instant maintenu) à partir du portail intranet,
- ▶ de nous contacter sur la boîte mail suivante : [contact.suddepartementnord.org](mailto:contact.suddepartementnord.org)
- ▶ de nous rejoindre sur facebook : <https://www.facebook.com/syndicatsud.departementdunord>

Nous vous tiendrons informés de l'évolution de la situation.

l'équipe militante SUD

## Scolie

Souvenez-vous, il y a quelques années, le directeur général des services avait fait réaliser un clip à sa gloriole (à moins qu'un fayot ne l'ait produit spontanément ?) pour les Voeux de nouvelle année. Bien sûr la vidéo énorme, forcément énorme, fut ajoutée en pièce-jointe au courriel adressé par le DGS à l'ensemble des personnels du Département (bonjour le bordel dans la messagerie et sur le réseau). Mais de plus, pour être certain que personne ne manquerait l'oeuvre pour cause de logiciel (ou de codec) non installé sur tous les postes de travail, la pièce-jointe était... un exécutable ! Soit exactement ce qu'une messagerie d'entreprise configurée par un ado ne laisserait jamais passer, car cela reviendrait évidemment à dérouler le tapis rouge à n'importe quel virus ou cheval de Troie. Au passage, on se demande si Outlook Exchange était configuré par défaut pour laisser passer le monstre, ou si un collègue avait été sommé de faire le nécessaire... Hum. Secret Défense (avec une majuscule).

## Moralité

Selon que tu sois Gorêt (avec une majuscule) ou plein de tact, les jugements de cour...